REPUBULIQUE DU BURUNDI

CABINET DU PRESIDENT

DISCOURS DE SON EXCELLENCE

PIERRE NKURUNZIZA

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A L'OCCASION
DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

BUJUMBURA, LE 1ER MAI 2013

Burundaises, Burundais,
Employés et Employeurs,
Amis du Burundi,

1. Nous commençons par rendre hommage à Dieu Tout Puissant, Lui qui nous a gardés vivants jusqu'à ce jour où nous nous joignons au monde entier pour célébrer la journée internationale du travail et des travailleurs, une fête que l'on commémore le 1er mai de chaque année.

2. Nous nous unissons donc aux employés et au patronat du Burundi en nous remettant en mémoire les origines de cette journée combien importante dans la vie des travailleurs.

3. Au nom du Gouvernement et en mon nom propre, je souhaite aux employés et au patronat une bonne et joyeuse fête du travail. Mettez-vous ensemble, employés et employeurs, échangez entre vous au sujet du travail, passez en revue vos réalisations, félicitez-vous et faites une auto-critique en vue de changer de stratégies, pour que la production puisse s'accroître davantage au cours de cette nouvelle année du travail que nous commençons.

4. Le thème de cette année est le suivant :

« Mettons en avant des programmes qui se fondent sur l'augmentation de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie de la population ».

Burundaises, Burundais,
Employés et Employeurs,
Amis du Burundi,

5. Ce thème demande à tout un chacun, surtout au Gouvernement, de raviver le souvenir en examinant ce qui a été accompli en matière de l'augmentation de l'emploi. De quoi donc pouvons-nous être fiers dans ce domaine?

6. Mon Gouvernement a fait sien le souci de fournir les emplois à la population en passant par différents programmes. Nous citons en exemples :

Premièrement: en construisant ou en réhabilitant les routes ordinaires (en terre), les routes bitumées ou en pavement de pierre dans les villes, environ **8.700** personnes ont obtenu un emploi. Tous ces programmes continuent, et l'emploi suit.

Deuxièmement: en construisant de nouvelles centrales hydro-électriques, en réhabilitant les anciennes centrales ou celles qui étaient hors d'usage et en assurant la distribution de l'eau potable à travers le pays, sans oublier le domaine des minerais et du sous-sol, pas mal de gens ont obtenu un emploi et les effectifs iront croissants au fur et à mesure que les projets entreront en phase d'exécution.

Nous relançons notre appel aux personnes qui exploitent les minerais afin qu'ils travaillent en associations, en coopératives, dans le respect de la loi, surtout en ce qui concerne la protection de l'environnement.

Troisièmement : dans le secteur public, là où le besoin se fait sentir le plus tel que dans le domaine de l'éducation, le Gouvernement a recruté **4.756** personnes réparties en enseignants du primaire, ainsi que des administratifs au niveau de l'enseignement secondaire.

Un autre secteur est celui de la santé publique où le Gouvernement a engagé cette année **350** personnes parmi lesquelles l'on compte les médecins, les infirmiers, les agents de laboratoires, ainsi que d'autres intervenants dans le domaine.

Dans les rangs des Forces de Défense Nationale ont été enrôlés **961** candidats.

En général donc, le Gouvernement a fourni du travail à un peu plus de **6.000** personnes, tous les secteurs confondus.

L'on comprend dès lors qu'il ne reste plus beaucoup d'emplois au niveau du secteur public, car dans d'autres secteurs, l'engagement consiste seulement à remplacer les retraités, les déserteurs ou les décès.

Quatrièmement : Le Gouvernement continue alors à apporter son soutien au programme de création de l'emploi en appuyant beaucoup le secteur privé, en offrant des facilités aux hommes d'affaire qui investissent au Burundi, aussi bien les nationaux que les étrangers.

Dans cette optique, **1900** sociétés ont obtenu l'autorisation de fonctionnement. Certaines parmi elles ont demandé de travailler dans le domaine de la transformation agro-alimentaire, d'autres dans le commerce, d'autres encore dans la construction, dans les banques, la santé publique, etc.
Les montants à injecter dans les projets de ces sociétés avoisinent les deux cent six milliards(206).Certaines sont déjà fonctionnelles, et elles ont le potentiel d'embaucher plus de **2.000** personnes.

Burundaises, Burundais,
Employés et Employeurs,
Amis du Burundi,

7. Cette préoccupation que le Gouvernement a pour la création de l'emploi l'a poussé à mettre en place un projet très important de **création d'emploi pour les jeunes ruraux** qui pourra :

- Donner de l'emploi à pas mal de jeunes à travers toutes les Provinces ;
- Apprendre à la jeunesse la préparation des projets pour son propre développement ;
- Lui accorder un capital initial pour réaliser les projets de développement qu'elle aura elle-même montés ;
- Lui assurer la garantie pour l'aider à obtenir un crédit auprès de certaines micro-finances qui auront été ciblées par les bailleurs appuyant ce programme.

Le projet pourrait être fonctionnel au cours de cette année-ci.

8. En s'inspirant de ce même projet, il sera créé un **observatoire de l'offre et de l'emploi** dans chaque Province où le programme sera opérationnel, qui procèdera à la collecte des informations sur les emplois disponibles et les programmes de formation nécessaires dans ces Provinces. De cette façon, le Gouvernement pourra avoir des données sûres pour la planification.

9. Comme nous le lisons dans le Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté, seconde génération (CSLP II), il est clair que sans une **Politique Nationale de l'Emploi** au Burundi, il ne serait pas facile de lutter contre le chômage.

10. C'est pour cela que le Gouvernement a sollicité auprès de nos habituels partenaires du développement comme la BAD, le PNUD, le FIDA et le BIT un appui pour la préparation de cette politique, et nous espérons que le travail sera terminé avant la fin de cette année même.

11. La démarche que Nous voulons mettre en avant, c'est la sensibilisation de tous les Burundais, en particulier la jeunesse, afin qu'ils préparent eux-mêmes les projets de leur développement, qu'ils les mènent à exécution et qu'ils donnent de l'emploi, bref, un esprit entrepreneurial.

12. Nous félicitons vivement les jeunes qui ont entendu cet appel et qui, désormais, prennent en main leurs projets de développement au lieu de tourner le regard vers le Gouvernement, dont il est évident qu'il n'est plus le premier pourvoyeur d'emplois.

C'est ainsi qu'ils ont rompu avec l'habitude de considérer tel ou tel travail comme répugnant, spécialement le travail à la main.

13. Nous tous alors, **mettons en avant des programmes qui se fondent sur l'augmentation de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie de la population.**
Ce thème rejoint le thème de ce mois de mai qui dit : **«Unissons-nous, redoublons d'ardeur pour le travail, source du développement durable ; changeons de mentalité, sachons que le développement tire source de nous et qu'il nous fait profiter de ses fruits ».**

Burundaises, Burundais,
Employés et employeurs,
Amis du Burundi,

14. Ce thème montre également que Nous devons faire tout notre possible pour aider la population, qui inclut les familles des fonctionnaires, à assurer son mieux être. Nous le réalisons par les différentes mesures que Nous ne cessons de prendre pour le bien du pays.

15. C'est par exemples :
Primo : la gratuité des soins de santé pour les mères qui accouchent dans les établissements publics et pour les enfants ne dépassant pas l'âge de 5 ans.
Et Nous venons d'introduire une Carte d'Assistance Médicale (CAM) pour les personnes en dehors de ces catégories.

Secundo : Les membres du personnel œuvrant dans le secteur médical ont obtenu des facilités de soins au point que la Mutuelle de la Fonction Publique rembourse **80%** du coût total de la facture, tandis que les **20%** restants sont supportés par le Gouvernement. Et Nous pensons que cela constitue un des éléments pour les stimuler à mieux s'occuper des malades.

Tertio : la gratuité de l'enseignement pour les fils et filles du pays au niveau primaire ainsi que le don de pas mal de matériel scolaire, la réduction des distances par la multiplication des écoles, tout cela a allégé la charge des ménages.
Quarto : Nous avons initié le programme des villages pour nous occuper davantage de la question du logement décent, qui n'épargne pas non plus les fonctionnaires. Ici, nous distribuons gratuitement les parcelles, donnons les tôles à ceux qui terminent l'élévation des murs, et les plaques solaires pour l'éclairage des maisons.

Pour toute maison donc, le Gouvernement consent une aide évaluée à près de trois millions de nos francs **(3.000.000)**, et c'est plus de huit mille quatre cents maisons **(8.400)** qui ont déjà été couvertes.
Quinto : Nous avons pris une décision importante de supprimer l'impôt professionnel sur le revenu pour des fonctionnaires dont le salaire mensuel ne dépasse pas **150.000**. Environ **62.874** sur **88.256** fonctionnaires (**71%** des fonctionnaires du secteur public) y ont trouvé un léger mieux, car leur salaire semble alors augmenter.
Sixto : Pour les autres fonctionnaires qui payaient habituellement l'IPR, nous avons réduit cette contribution fiscale à **30%** au lieu de verser **35%.** Mais nous devons retenir que ceux qui ne payaient pas cet impôt le payent dorénavant.
Septimo : Dans les divers moments de famine et de hausse des prix, Nous avons progressivement pris des mesures visant à voler au secours des populations en abandonnant pas mal de taxes sur les vivres et le carburant.

Burundaises, Burundais,
Employés et employeurs,
Amis du Burundi,

16. Dans l'optique du renforcement des bonnes relations entre les travailleurs eux-mêmes d'une part, et entre les travailleurs et les employeurs d'autre part, le Gouvernement s'est joint aux représentants de ces groupes, et nous avons préparé la charte de dialogue social, qui met en avant le principe d'écoute et d'échange en toute franchise sur toutes les questions intéressant le travail.
Le Comité national chargé de la mise en application cette charte a été mis sur pied depuis l'an dernier(2012), et Nous lui demandons d'accomplir parfaitement la mission qui lui a été assignée.

17. En ce qui concerne les réformes administratives et l'amélioration des prestations à la Fonction Publique, les salaires arrivent maintenant sur les comptes les premiers jours du mois suivant, et cela n'a pas toujours été ainsi les années passées.

18. Dans la prévision d'un bon avenir pour les travailleurs, les services concernés tel que l'INSS, l'ONPR et la Mutuelle de la Fonction Publique continuent à s'équiper et se réformer pour être plus performants, et ainsi travailler mieux qu'avant. Bien plus, Nous venons de lancer récemment les activités de la Commission chargée de la Protection Sociale.

19. Dans le cadre de la poursuite de notre action en ce qui concerne la bonne organisation de l'emploi visant l'amélioration des conditions des travailleurs, le programme gouvernemental de la réforme administrative a déjà été

expliqué aux représentants des travailleurs dans toutes les Provinces ainsi qu'aux délégués des grandes institutions du pays. De même, les études sur l'harmonisation des salaires arrivent à un degré fort appréciable.

20. Nous célébrons aussi cette fête du travail au moment où l'important plan du charroi zéro pour les véhicules de l'Etat est en exécution dans pas mal de secteurs de la vie nationale.

Burundaises, Burundais,
Employés et employeurs,
Amis du Burundi,

21. Même s'il saute aux yeux que nous avons fait notre mieux, la question du chômage n'est pas encore totalement résolue. Mais nous ne croisons pas les bras, et comme Nous l'avons d'ailleurs déjà dit, les projets pour affronter cette situation sont légion. Ici Nous ne manquerions pas de citer l'orientation du Gouvernement d'opérer d'importantes réformes de l'enseignement, que ce soit au niveau du Primaire, du Secondaire, du Supérieur et même de l'Université, afin que la formation corresponde aux besoins du pays. C'est dans ce sens d'ailleurs que l'école fondamentale est envisagée.

22. Un autre fait qui nous fera parvenir à la victoire dans cette lutte, c'est la nouvelle démarche de ne pas avancer à tâtons **(kutagenza umutwe nk'uruyuzi).**
En effet, nous avons élaboré l'important programme de la Vision 2025 que le Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté seconde génération (CSLP II) est venu corroborer.
Nous demandons alors à chacun de lire ces documents phares, de s'en imprégner et même de les expliquer aux autres.

23. Nous saisissons cette occasion pour lancer de nouveau cet appel, surtout aux fonctionnaires : même si l'on a eu gain de cause pour limiter à huit les heures de travail par jour, le reste du temps doit être consacré aux activités génératrices de revenu complémentaire.
Que l'on ne le gaspille donc pas à boire dans les bistrots où à danser.
Que chacun s'organise, qu'il se fixe un objectif de son avenir, planifie un projet qu'il peut réaliser, et qu'il accepte de prendre un crédit dans les institutions financières. Tout cela lui exigera nécessairement une privation de certains programmes qui lui faisaient perdre du temps, et surtout que le temps lui-même est une richesse parmi tant d'autres.

24. Ainsi donc, Nous admettons que, dans l'ensemble, plusieurs travailleurs ont bien presté. L'on a privilégié le dialogue et la concertation entre employés et employeurs, ce qui a conduit à la réduction des grèves.

C'est pour cela que nous prévoyons donner des prix à ceux qui se sont investis le plus pour servir d'exemples aux autres.
Cela ne signifie nullement pas que les primés ont été les seuls à avoir bien travaillé, mais comme le dit le proverbe : « les amis n'arrivent pas tous en même temps à boire dans la cruche » (**abakunzi ntibaherera mu mubindi**).

25. Mais alors, Nous fustigeons fortement les gens qui ont fait de la paresse leur chant de victoire. Nous nommons ici ceux-là qui passent leurs journées sur les places publiques dans l'oisiveté, les nombreux hommes qui laissent leurs femmes travailler seules, surtout à l'intérieur du pays. Les autres que Nous fustigeons, ce sont ceux-là qui perdent leur temps et leur argent dans les buvettes. Tout cela fait que le nombre des producteurs diminue au moment où les consommateurs augmentent en nombre.

26. Nous lançons un appel à tous ceux qui sont caractérisés par ces vices pour qu'ils se convertissent. Nous demandons aux premiers responsables des Institutions, aux élus du peuple et aux responsables des Confessions religieuses d'aider à la mobilisation des gens pour le travail, en prêchant par l'exemple.
Que les Administratifs, les Forces de Défense et de Sécurité reprennent vivement la surveillance des lieux de rassemblements des désœuvrés ainsi que des cabarets qui ne respectent pas les heures d'ouverture.

27. Nous devons aussi le savoir : quoi que nous fassions, nous ne pourrons pas arriver au développement que nous souhaitons, si la population ne diminue pas le rythme auquel elle se reproduit, pour donner enfin la vie à ceux que le pays et les parents peuvent bien nourrir et bien éduquer, pour dire qu'il faut la limitation des naissances.

28. Le développement sera également possible lorsque nous serons parvenus à bien surveiller les fonds et le patrimoine de l'Etat pour les préserver du détournement et de la dilapidation, et ainsi éviter que la corruption et la malversation économique aient droit de cité dans notre pays.

Burundaises, Burundais,
Employés et employeurs,
Amis du Burundi,

29. Avant de clore, Nous voudrions rappeler à la population que tout travailleur sera tranquille si et seulement si les biens dont il jouit ont été honnêtement acquis. C'est pourquoi Nous réitérons notre soutien à l'action de la Commission Nationale Terre et autres Biens (CNTB) dans sa mission de remettre dans leurs biens ceux qui en avaient été injustement chassés.

30. Rappelons-nous pour commencer que les missions et la création de cette Commission ont été convenues lors des négociations d'ARUSHA, et que la mise en application de l'accord issu de ces négociations s'est faite petit à petit, progressivement.

31. Nous nous réjouissons du fait que depuis sa création en 2006, la Commission Nationale Terre et autres Biens (CNTB) a déjà accompli beaucoup d'actions très louables. En effet, jusqu'à la fin du mois de mars de cette année 2013, sur un total de 35.000 cas litigieux enregistrés, cette Commission en a pu régler plus de 23.500, soit plus de 68%. Et parmi ces cas réglés, plus de 14.000, soit plus de 60% ont été arrangés à l'amiable ; c'est un peu plus de 6.000 cas, soit 26% qui ont requis que la CNTB prenne une décision. Vous comprenez qu'il s'agit là d'un travail satisfaisant, quoique difficile.
Nous félicitons donc ceux qui n'ont pas tergiversé pour remettre les biens à leurs ayant-droits, ainsi que ceux qui n'ont pas malmené les gens trouvés dans leurs propriétés. Si tout le monde prenait cette bonne pratique !

32. Nous saisissons cette occasion pour remercier aussi vous tous qui avez donné une contribution pour que la mission de la CNTB puisse se poursuivre dans de bonnes conditions, tout particulièrement vous qui avez enrichi les réflexions à l'occasion des différents ateliers organisés à travers le pays. Effectivement, pour Nous, le dialogue et la concertation sur toutes les questions intéressant la vie nationale ont été érigés en un mode de conduite.
Nous vous invitons aujourd'hui également à vous préparer pour ce genre de contribution, surtout que nous envisageons, au cours de ce même mois de mai, organiser un grand rassemblement où seront conviés les représentants des différents secteurs de la vie nationale, sans oublier les hommes politiques, pour enrichir les textes de loi qui régissent cette Commission ainsi que d'autres dispositions qui aideraient au meilleur fonctionnement et rendement de la CNTB.

33. Vous comprenez donc que les gens qui se cachent pour semer la division ne doivent nullement être écoutés. Les mauvais conseillers sont pires que les empoisonneurs. Nous blâmons, par cette même occasion, tous ceux qui ont pris la condamnable habitude de se révolter ou d'organiser des soulèvements des autres pour refuser les décisions de la CNTB, et Nous les avertissons : demain ils vont en courir des sanctions, car Nous suivons de près leurs agissements. S'il advenait que quelqu'un se trouve ou se sente lésé, les instances du pays sont là pour le rétablir dans ses droits.

34. Nous exhortons la population à ne pas prêter oreille aux menteurs mécréants. Restez au travail pour le développement de vos ménages, sans oublier les travaux communautaires. Rappelons-nous que le secteur de l'agriculture offre beaucoup de possibilité d'embauche, même si les terres cultivables continuent à se rétrécir. Le Gouvernement continue à attacher une grande importance à ce domaine, les partenaires de notre pays mêmement.

35. Nous remercions les pays et les organisations, aussi bien nationales qu'internationales, qui ont donné leur contribution en faveur de la réduction du chômage au Burundi; à ceux qui ont du travail, nous recommandons l'assiduité et la culture du travail bien fait. Nos partenaires continueront à nous appuyer, Nous l'espérons.

36. Nous terminons en vous réitérant notre souhait de bonne fête. Célébrez-la en vous remettant en mémoire que le développement d'un pays ne vient jamais des paresseux ; le pays est construit par ses propres fils et filles, qui l'aiment et qui travaillent pour lui. **Mettons donc en avant des programmes qui se fondent sur l'augmentation de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie de la population.**

JE VOUS REMERCIE,
BONNE FETE A VOUS TOUS.